

**Assemblée Générale du RAOB
(Dakar, 3 novembre 2004)**

**PLAN D' ACTIONS DU RESEAU
AFRICAIN DES ORGANISMES
DE BASSIN**

ABN – OMVS

Octobre 2004

Introduction

Depuis sa création en juillet 2002, une des priorités du Secrétariat technique et de la Présidence du RAOB a été l'élaboration d'un Plan d'actions prioritaires.

Une mission de consultants a été commanditée à cet effet ; la synthèse de son rapport fait l'objet de la présente communication.

Composition du Plan d'actions

Le Plan d'actions comporte 5 composantes :

- Ancrage institutionnel et renforcement du STP
- Synthèse des connaissances
- Développement des connaissances
- Renforcement des capacités d'échange
- Renforcement de la coopération

pour lesquelles des objectifs et des résultats ont été définis.

Composante 1: Ancrage institutionnel du Réseau et renforcement des activités du STP

Objectifs spécifiques

- ancrage institutionnel du Réseau ;
- renforcement des activités du Secrétariat Technique Permanent ;
- rayonnement du Réseau à l'échelle continentale et internationale ;

Résultats attendus

- le Secrétariat Technique Permanent est fonctionnel ;
- les activités du Secrétariat sont déployées

Composante 2

Analyse documentaire des situations des bassins et synthèse des connaissances et des savoir – faire disponibles

Objectifs spécifiques

- analyse et inventaire exhaustif des pratiques existantes

Résultats attendus

- les bassins hydrographiques sont caractérisés, les atouts, les échecs et les insuffisances sont connus et répertoriés. Les capacités de réponse aux objectifs généraux de gestion de bassin (institutionnels, politiques, financiers et techniques) sont déterminées ;
- les bonnes pratiques et leurs conditions de mise en œuvre sont identifiées ;
- l'expertise professionnelle au sein des organismes de bassin et des institutions gouvernementales membres du Réseau est mobilisée

Composante 3

Développement des connaissances et des savoir-faire en matière de GIRE.

Recommandations, élaboration et diffusion de guides méthodologiques

Objectifs spécifiques

- capitaliser les méthodes, les outils de planification, d'analyse et de prise des décisions ainsi que les savoir-faire en matière de GIRE identifiés dans la phase diagnostique (composante 2) ;
- renforcer les capacités des organismes de bassin et des professionnels privés et publics du secteur ainsi que celles des usagers de l'eau ;

Composante 3 (suite)

Résultats attendus

- des documents de synthèse et guides d'action sont élaborés et diffusés suite à l'analyse des situations de référence dans les bassins pilotes ;
- des ateliers nationaux et régionaux sont organisés pour la définition d'une vision partagée et d'un plan d'action de référence pour le développement et la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin ;
- l'expertise professionnelle au sein des pays et des organismes de bassins membres du Réseau est mobilisée ;
- l'adoption et l'application rigoureuse par les pays, les organismes de bassin, les décideurs et les usagers des bonnes pratiques de gestion intégrée des ressources en eau sont effectives.

Composante 4

Renforcement des capacités d'échange et de mise en commun de la documentation institutionnelle entre les membres

Objectifs spécifiques

- organiser un système d'information centralisé au niveau du STP ;
- appuyer la structuration des centres de documentation existants sur le territoire de bassins pilotes.

Résultats attendus

- des systèmes d'information à l'échelle du bassin sont mis en place par les pays et les organismes de bassins membres ;
- un système d'information central (au niveau du STP) est créé et fonctionnel ;
- les centres de documentation existants sont réhabilités, modernisés et mis en réseau ;
- les personnels responsables des systèmes d'information et de documentation sont formés.

Composante 5

Renforcement de la coopération entre les membres du RAOB, entre ceux-ci et leur homologues des autres continents

Objectifs spécifiques

- mettre en relation les candidats au partenariat ;
- stimuler et soutenir la gestion de l'eau par bassin.

Résultats attendus

- les organismes de bassin existants et les institutions gouvernementales fonctionnent selon les principes de GIRE ;
- de nouveaux organismes de bassin sont créés et la gestion de l'eau par bassin est adoptée et appliquée ;
- la mise en place d'instances de concertation des acteurs à l'échelle nationale et au niveau des bassins est effective ;
- plusieurs accords de partenariats sont signés et appliqués par les membres (jumelages - coopération entre organismes de bassin)

RESSOURCES DU RESEAU

Les recettes attendues comprennent :

- Les cotisations annuelles de membres fixées à 1 000 \$ US, soit 780 € par membre
- Les subventions et financements octroyés par les administrations, les organismes publics et les institutions de coopération et d'assistance internationale

Budget prévisionnel

Composantes				
	2004-2005	2006	2007	Total
PARTIE A : composante 1 - Institutionnel du Réseau et renforcement du				
Equipements	10 870			10 870
Fonctionnement	205 043	121 239	139 826	466 109
Communication	9 391	6 087	6 087	21 565
TOTAL	225 304	127 326	145 913	498 543

Budget prévisionnel (suite)

Composantes				
	2005	2006	2007	Total
<u>PARTIE B</u> Activités Programmatiques				
Composante 2 : synthèse des connaissances	46 087 □	47 826 □		93 913 □
Composante 3 : développement des connaissances	4 696 □	85 217 □	131 565 □	221 478 □
Composante 4 : renforcement des capacités d'échange	19 391 □	21 739 □	8 696 □	49 826 □
Composante 5 : renforcement de la coopération	35 043 □	35 478 □	35 478 □	106 000 □
TOTAL	105 217 □	190 261 □	175 739 □	471 217 □

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- **phase initiale (2004)** : STP opérationnel ;
- **phase intermédiaire (2005)** : démarrage, harmonisation et validation des outils, méthodes et structures de travail
- **phase de consolidation et de développement des activités (2006-2007)**

Activités prioritaires de la phase initiale :

- Poursuite des missions de sensibilisation et d'information
- Mobilisation des ressources internes et externes
- Opérationnalité du site internet du RAOB

SUIVI ET EVALUATION **DES ACTIVITES DU RESEAU**

- **Evaluations internes** : contrôles semestriels et à mi-parcours de l'exécution du Plan d'Actions. Le STP et le Bureau de Coordination sont responsables de cette tâche.
- **Evaluations externes (indépendantes)** :
 - 1 – contrôle de l'affectation des sommes versées aux activités énoncées pour apprécier l'efficacité du Réseau en terme de production et d'impact de son action ;
 - 2 – analyse de la liste des membres et des autres partenaires sous forme d'un questionnaire visant à établir le degré, la fréquence et les modalités de l'utilisation du Réseau par ces membres ;
 - 3 – analyse de l'information accumulée aux fins de supervision interne.
- **Autres évaluations** : en cas de besoin, règles et procédures habituelles applicables aux projets classiques

Conclusion

Le programme d'actions exposé est réaliste et répond aux préoccupations des partenaires membres.

Il reste à mobiliser les ressources internes et externes pour le mettre en œuvre.

JE VOUS REMERCIE